

RCS : BEZIERS
Code greffe : 3402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BEZIERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 00391
Numéro SIREN : 392 322 343
Nom ou dénomination : ANGELOTTI AMENAGEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 01/10/2019 sous le numéro de dépôt 6717

1

BILAN - ACTIF

930391

Désignation de l'entreprise : **SAS ANGELOTTI AMENAGEMENT** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**
 Adresse de l'entreprise **180 RUE DE LA GINIESSE** **34500 BEZIERS** le **1 OCT. 2019** Durée de l'exercice précédent* **12**
 Numéro SIRET* **3 9 2 3 2 2 3 4 3 0 0 0 4 8** Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Sous le n°		Exercice N clos le	N-1		
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	7 138	7 138		
	Fonds commercial (1)	AH	AI	375 000	375 000		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ	125 646	116 494	9 152	9 818
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 090 322	648 657	441 665	402 383
Immobilisations en cours	AV	AW	2 545		2 545	6 450	
Avances et acomptes	AX	AY					
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT					
Autres participations	CU	CV	3 272 299	500	3 271 799	3 242 875	
Créances rattachées à des participations	BB	BC					
Autres titres immobilisés	BD	BE					
Prêts	BF	BG					
Autres immobilisations financières*	BH	BI	27 821		27 821	15 464	
TOTAL (II)	BJ	4 900 771	772 790	4 127 982	4 051 990		
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO	8 235 163		8 235 163	6 627 236
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	25 940 409	626 385	25 314 024	22 960 042
	Marchandises	BT	BU				
CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	1 250 042		1 250 042	1 013 151
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	4 310 590		4 310 590	4 437 895
	Autres créances (3)	BZ	CA	17 650 398		17 650 398	15 221 981
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				720 000
	Disponibilités	CF	CG	11 339 241		11 339 241	8 375 975
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	90 046		90 046	61 594
TOTAL (III)	CJ	68 815 888	626 385	68 189 504	59 417 874		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	73 716 660	1 399 174	72 317 486	63 469 864		
Renvois : (1) Dont droit au bail	15 000	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	27 821	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :		

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : SAS ANGELOTTI AMENAGEMENT

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :3.040.800.....)	DA	3 040 800	3 040 800	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	12 852 844	12 852 844	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	304 080	304 080	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF	2 449	2 449	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	7 483 564	7 483 564	
	Report à nouveau	DH	3 639 699	3 639 699	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	4 749 183	4 229 081	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	32 072 620	31 552 518	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		54 138	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR		54 138	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	5 294 486	6 393 979	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	15 662 254	13 822 184	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	212 071	146 821	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	16 821 521	9 572 066	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 910 864	1 849 717	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	2 870	3 440	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	340 800	75 000	
TOTAL (IV)	EC	40 244 866	31 863 208		
Ecarts de conversion passif *	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	72 317 486	63 469 864		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	40 207 623	31 254 171		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	4 685 449	5 406 487		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS ANGELOTTI AMENAGEMENT

Néant *

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens* services*	FD	24 087 849	FE		FF	24 087 849
			FG	1 744 587	FH		FI	1 744 587
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	25 832 436	FK		FL	25 832 436
	Production stockée*						FM	4 277 525
	Production immobilisée*						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	690 603
	Autres produits (1) (11)						FQ	158
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	30 800 722
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	10 228 086
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	13 348 744
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	212 129
	Salaires et traitements*						FY	2 057 471
	Charges sociales (10)						FZ	971 286
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	72 055
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	54 138
	Autres charges (12)						GE	112 491
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	27 628 646	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	3 172 076	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH	426 338	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI	132 823	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	2 582 430	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 392	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	510	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	2 584 332	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	500	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	221 096	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	221 596	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	2 362 736	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	5 828 326	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS ANGELOTTI AMENAGEMENT</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	4 349 19 284	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	4 349 19 284	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 092 3 968	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	511 16 000	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 603 19 968	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	2 745 (685)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 081 889 1 356 454	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	33 815 741 23 390 745	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	29 066 559 19 161 663	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	4 749 183 4 229 081	
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	241 425 224 088	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
VNCEAC IMMO FINANCIERE		511		
CHARGES ET PDTS EXCPT SUR OP DE GESTION		1 092	4 349	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
Informations générales complémentaires	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	8
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Composition du capital social	9
Fonds commercial	9
Evaluation des immobilisations corporelles	9
Evaluation des amortissements	10
Evaluations des produits et en cours	10
Dépréciation des stocks et en cours	10
Evaluation des créances et des dettes	10
Dépréciation des créances	10
Disponibilités en Euros	10
Produits à recevoir	11
Charges à payer	11
Charges et produits constatés d'avance	11
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	12
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	12
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	12
Montant des engagements financiers	12
Engagement en matière de pensions et retraites	13
Liste des filiales et participations (modèle simplifié >50)	14

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 72 317 485.62 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 25 832 436.02 Euros et dégageant un bénéfice de 4 749 182.62 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Informations générales complémentaires

NEANT

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	382 138		
TOTAL			
Constructions sur sol d'autrui	125 646		
Installations générales agencements aménagements divers	811 165		109 419
Matériel de transport	64 721		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	103 766		1 251
Immobilisations corporelles en cours	6 450		
TOTAL	1 111 747		110 670
Autres participations	3 243 385		29 425
Prêts, autres immobilisations financières	15 464		12 357
TOTAL	3 258 849		41 782
TOTAL GENERAL	4 752 735		152 452

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			382 138	382 138
TOTAL				
Constructions sur sol d'autrui			125 646	125 646
Installations générales agencements aménagements divers		0	920 585	920 585
Matériel de transport			64 721	64 721
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		0	105 017	105 017
Immobilisations corporelles en cours	3 905	0	2 545	2 545
TOTAL	3 905	0	1 218 513	1 218 513
Autres participations		511	3 272 299	3 272 299
Prêts, autres immobilisations financières		0	27 821	27 821
TOTAL		511	3 300 120	3 300 120
TOTAL GENERAL	3 905	511	4 900 771	4 900 771

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	7 138			7 138
Constructions sur sol d'autrui	115 828	666		116 494
Installations générales agencements aménagements divers	456 028	57 705	0	513 733
Matériel de transport	53 093	9 662		62 755
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	68 148	4 021		72 169
TOTAL	693 097	72 054	0	765 151
TOTAL GENERAL	700 235	72 054	0	772 290

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol d'autrui	666				
Instal.générales agenc.aménag.divers	57 705				
Matériel de transport	9 662				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 021				
TOTAL	72 054				
TOTAL GENERAL	72 054				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	54 138		54 138		
TOTAL	54 138		54 138		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	510	500	510		500
Sur stocks et en cours	395 041	626 385	395 041		626 385
TOTAL	395 551	626 885	395 551		626 885
TOTAL GENERAL	449 689	626 885	449 689		626 885
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		626 385	449 179		
financières		500	510		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	27 821	27 821	
Autres créances clients	4 310 590	4 310 590	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 086 476	2 086 476	
Groupe et associés	15 542 262	15 542 262	
Débiteurs divers	1 271 702	1 271 702	
Charges constatées d'avance	90 046	90 046	
TOTAL	23 328 897	23 328 897	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	4 685 449	4 685 449		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	609 037	359 722	249 314	
Emprunts et dettes financières divers	154	154		
Fournisseurs et comptes rattachés	16 821 521	16 821 521		
Personnel et comptes rattachés	216 344	216 344		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	361 007	361 007		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 263 956	1 263 956		
Autres impôts taxes et assimilés	69 557	69 557		
Groupe et associés	15 662 099	15 662 099		
Autres dettes	214 942	214 942		
Produits constatés d'avance	340 800	340 800		
TOTAL	40 244 866	39 995 552	249 314	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	378 455			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	200.0000	15 204			15 204

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FDC			360 000	360 000	
Total			360 000	360 000	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	L	25 ans
Agencements et aménagements	L	8 ET 10 ans
Installations techniques		
Matériels et outillages		
Matériel de transport		
Matériel de bureau	L	3 ans
Mobilier	L	5 ET 10 ans
Logiciel	L	3 ET 5 ANS

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 264 268
Autres créances	540
Total	1 264 808

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	154
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 159 912
Dettes fiscales et sociales	396 926
Autres dettes	109
Total	11 557 101

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	90 046
Total	90 046
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	340 800
Total	340 800

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Créances clients et comptes rattachés		1 664 742	
Autres créances		15 138 101	
Emprunts et dettes financières diverses		15 308 378	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 850 057	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	12
Agents de maîtrise et techniciens	1
Employés	31
Total	44

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	609 191
Total	609 191

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Avals et cautions	18 306 400
Total (1)	18 306 400
(1) Dont concernant les filiales	18 306 400

Engagements donnés autorisés 54 694 068 €

Engagements donnés utilisés 18 306 400 €

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Avals cautions accordés	617 678
Total	617 678

Engagements reçus autorisés 8 177 654€

Engagements reçus utilisés 617 678 €

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	28 943
55 à 59 ans	6 à 10 ans	20 877
45 à 54 ans	11 à 20 ans	13 493
35 à 44 ans	21 à 30 ans	14 877
moins de 35 ans	plus de 30 ans	891
Engagement total		79 081

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 67 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible : 1 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 5,09 %

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SAS ANGELOTTI AMENAGEMENT DEVELOP	2 614 225	100.00	169 280
- EURL ANGELOTTI IMMOBILIER	30 076	100.00	15 676
- SAS SOLEIL D'OC AMENAGEMENT	916 358	100.00	183 385-
- SNC LES TERRASSES DE MILHAUD	38 982	88.00	37 982
- SAS LE CANIGO	166 215	75.00	68 861
- SAS PORT ALIZES	78 917-	75.00	87 997
- SNC COLOMBIERS AMENAGEMENT	160 983	70.00	159 983
- SAS SAINT NAZAIRE AMENAGEMENT	278 689	64.00	328 928
- SAS GRAGNAGUE AMENAGEMENT	607 759	60.00	472 841
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- SAS AU DOMAINE DE L'OPERA	123 863	50.00	113 863
- SARL DETER	17 842-	50.00	11 505-
- SARL FONCIERE DU LITTORAL	8 505	50.00	2 188-
- SAS MAS LOMBARD AMENAGEMENT	35 494	50.00	5 282-
- SASU ILA	17 770-	50.00	8 252-
- SAS EKO AMENAGEMENT	48 922-	50.00	4 731-
- SAS SAINT DREZERY AMENAGEMENT	222 054	50.00	211 054
- SAS AM	2 508 043	50.00	1 476 351
- SEP LES CIGALINES		50.00	502-
- SEP LE PECH DE LA CROUZETTE		50.00	431 812
- SNC PRAIRIE DE JONCAS	6 049-	50.00	7 049-
- SEP LES JARDINS DE NAIS		50.00	625-
- SEP LES COTEAUX DU LEVANT		50.00	4 754
- SNC SNC FONT VIEILLE	32 366-	50.00	33 366-
- SEP DE LA CLASTRE		50.00	6 647-
- SNC LES VIGNES	24 854	50.00	23 854
- SNC LE CLOS MARIE	4 801-	49.00	5 801-
- SARL DOMAINE DES GARRIGUES	439 260	45.00	27 302
- SCILE 17	38 661-	40.00	48 661-
- SNC SNC PONT DE LA ROUQILLE	7 011-	40.00	7 111-
- SAS FONT VIVE	179 401	40.00	138 701
- SAS FONCIERE 66	1 164 666	37.50	1 005 933
- SAS POU DE LES COLOBRES	22 829-	37.50	7 563-
- SAS PEYRESTORTES AMENAGEMENT	247 770	37.50	106 272
- SNC LE MOULIN	585-	33.33	1 485-
- SARL MONTADY AMENAGEMENT	117 885	33.33	7 665
- SAS LES JARDINS DE SERIGNAN	612 874	33.33	470 525
- SNC ACTIPOLIS	2 142-	33.33	2 742-
- SAS CHATEAU LE THOU	109 278	33.33	6 342
- SAS PECH AURIOL	22 939	30.00	3 577-
- SAS LES BOIS DU RENARD	41 001	30.00	8 001
- SAS SALEILLES AMENAGEMENT	7 435	25.50	7 360-
- SAS BEL AMI	420 569	25.00	363 373
- SAS MONTAGNAC AMENAGEMENT	403 046	25.00	340 883
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

ANGELOTTI AMENAGEMENT

Société par Actions Simplifiée

Capital social : 3 040 800 €

180 Rue de la Giniesse

34500 BEZIERS

RCS : BEZIERS 392 322 343

RAPPORT **DU COMMISSAIRE AUX COMPTES** **SUR LES COMPTES ANNUELS** **Exercice clos le 31/12/2018**

SAS A2H AUDIT
HARDTMEYER-HUC
Commissaire aux Comptes
Immeuble Espace 2B
6 Mail Philippe Lamour
34760 BOUJAN SUR LIBRON

Exercice clos le
31 décembre 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux Associés,

1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ANGELOTTI AMENAGEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2- Fondement de l'opinion

2-1-Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2-2-Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqué et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes et notamment en ce qui concerne :

- la valorisation et la dépréciation des titres de participation et des créances rattachées sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes,
- la valorisation et la dépréciation des stocks et des créances,
- ainsi que la pertinence des informations fournies en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4- Vérification du rapport de gestion et autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiqués dans le rapport de gestion.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de Commerce.

5- Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Exercice clos le
31 décembre 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6- Responsabilité du Commissaire aux Comptes relative à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relative à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

BOUJAN SUR LIBRON,
Le 7 Juin 2019

SAS A2H AUDIT - HARDTMEYER-HUC

O. HUC.



ANNEXES

- DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
- COMPTES ANNUELS

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

	Exercice N 31/12/2018			Exercice N-1 31/12/2017	Ecart N/N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF						
Capital souscrit non appelé (I)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	7 138	7 138				
Fonds commercial (1)	375 000		375 000	375 000		
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions	125 646	116 494	9 152	9 818	666	6.78
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	1 090 322	648 657	441 665	402 383	39 282	9.76
Immobilisations en cours	2 545		2 545	6 450	3 905	60.54
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations	3 272 299	500	3 271 799	3 242 875	28 924	0.89
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	27 821		27 821	15 464	12 357	79.91
Total II	4 900 771	772 790	4 127 982	4 051 990	75 992	1.88
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens	8 235 163		8 235 163	6 627 236	1 607 926	24.26
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis	25 940 409	626 385	25 314 024	22 960 042	2 353 982	10.25
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	1 250 042		1 250 042	1 013 151	236 890	23.38
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés	4 310 590		4 310 590	4 437 895	127 305	2.87
Autres créances	17 650 398		17 650 398	15 221 981	2 428 417	15.95
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement				720 000	720 000	100.00
Disponibilités	11 339 241		11 339 241	8 375 975	2 963 267	35.38
Charges constatées d'avance (3)	90 046		90 046	61 594	28 452	46.19
Total III	68 815 888	626 385	68 189 504	59 417 874	8 771 630	14.76
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	73 716 660	1 399 174	72 317 486	63 469 864	8 847 622	13.94

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

15 000
27 821

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2018	31/12/2017	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 040 800)	3 040 800	3 040 800		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	12 852 844	12 852 844		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	304 080	304 080		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	2 449	2 449		
	Autres réserves	7 483 564	7 483 564		
	Report à nouveau	3 639 699	3 639 699		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	4 749 183	4 229 081	520 101	12,30
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total I	32 072 620	31 552 151	520 101	1,65	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques		54 138	54 138	100,00
	Provisions pour charges				
Total III		54 138	54 138	100,00	
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	609 037	987 492	378 455	38,32
	Concours bancaires courants	4 685 449	5 406 487	721 038	13,34
	Emprunts et dettes financières diverses	15 662 254	13 822 184	1 840 070	13,31
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	212 071	146 821	65 250	44,44
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 821 521	9 572 066	7 249 455	75,74
	Dettes fiscales et sociales	1 910 864	1 849 717	61 147	3,31
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	2 870	3 440	570	16,56	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	340 800	75 000	265 800	354,40
	Total IV	40 244 866	31 863 208	8 381 659	26,31
Ecarts de conversion passif (V)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	72 317 486	63 469 864	8 847 622	13,94	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

39 995 552 31 254 171

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N° 31/12/2018 (1)			Exercice N-1 31/12/2017 (2)	Ecart N/N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	24 087 849		24 087 849	25 947 426	1 859 577	7.17
Production vendue de services	1 744 587		1 744 587	2 532 380	787 793	31.11
Chiffre d'affaires NET	25 832 436		25 832 436	28 479 806	2 647 370	9.30
Production stockée			4 277 525	7 869 438	12 146 963	154.36
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			690 603	585 323	105 280	17.99
Autres produits			158	7 312	7 154	97.84
Total des Produits d'exploitation (I)			30 800 722	21 203 003	9 597 719	45.27
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			10 228 086	6 318 289	3 909 798	61.88
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			13 348 744	7 365 426	5 983 318	81.24
Impôts, taxes et versements assimilés			212 129	209 125	3 004	1.44
Salaires et traitements			2 057 471	1 935 845	121 626	6.28
Charges sociales			971 286	908 263	63 023	6.94
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			72 055	82 409	10 355	12.57
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			626 385	395 041	231 344	58.56
Dotations aux provisions				54 138	54 138	100.00
Autres charges			112 491	277 555	165 064	59.47
Total des Charges d'exploitation (II)			27 628 646	17 546 090	10 082 557	57.46
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			3 172 076	3 656 913	484 838	13.26
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			426 338	408 079	18 259	4.47
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			132 823	46 002	86 821	188.73

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N°1	Exercice N°1	Ecart N°1/N°1	
	31/12/2018	31/12/2017	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	2 582 430	1 407 326	1 175 105	83.50
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 392	3 054	1 662	54.42
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	510	350 000	349 490	99.85
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	2 584 332	1 760 379	823 953	46.81
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	500	510	10	1.96
Intérêts et charges assimilées (4)	221 096	192 639	28 457	14.77
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	221 596	193 149	28 447	14.73
2° Résultat financier (V-VI)	2 362 736	1 567 230	795 506	50.76
3° Résultat courant avant impôts (I-II-III-IV+V-VI)	5 828 326	5 586 220	242 106	4.33
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 349	19 284	14 935	77.45
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	4 349	19 284	14 935	77.45
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 092	3 968	2 876	72.47
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	511	16 000	15 489	96.81
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	1 603	19 968	18 365	91.97
4° Résultat exceptionnel (VII-VIII)	2 745	685	3 430	500.88
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 081 889	1 356 454	274 565	20.24
Total des produits (I+III+V+VII)	33 815 741	23 390 745	10 424 996	44.57
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	29 066 559	19 161 663	9 904 895	51.69
5° Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	4 749 183	4 229 081	520 101	12.30

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

AXYLIS CONSEIL

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
Informations générales complémentaires	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	8
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Composition du capital social	9
Fonds commercial	9
Evaluation des immobilisations corporelles	9
Evaluation des amortissements	10
Evaluations des produits et en cours	10
Dépréciation des stocks et en cours	10
Evaluation des créances et des dettes	10
Dépréciation des créances	10
Disponibilités en Euros	10
Produits à recevoir	11
Charges à payer	11
Charges et produits constatés d'avance	11
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	12
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	12
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	12
Montant des engagements financiers	12
Engagement en matière de pensions et retraites	13
Liste des filiales et participations (modèle simplifié >50)	14

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 72 317 485.62 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 25 832 436.02 Euros et dégageant un bénéfice de 4 749 182.62 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Informations générales complémentaires

NEANT

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	382 138		
Constructions sur sol d'autrui	125 646		
Installations générales agencements aménagements divers	811 165		109 419
Matériel de transport	64 721		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	103 766		1 251
Immobilisations corporelles en cours	6 450		
TOTAL	1 111 747		110 670
Autres participations	3 243 385		29 425
Prêts, autres immobilisations financières	15 464		12 357
TOTAL	3 258 849		41 782
TOTAL GENERAL	4 752 735		152 452

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		382 138	382 138
Constructions sur sol d'autrui			125 646	125 646
Installations générales agencements aménagements divers		0	920 585	920 585
Matériel de transport			64 721	64 721
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		0	105 017	105 017
Immobilisations corporelles en cours	3 905	0	2 545	2 545
TOTAL	3 905	0	1 218 513	1 218 513
Autres participations		511	3 272 299	3 272 299
Prêts, autres immobilisations financières		0	27 821	27 821
TOTAL		511	3 300 120	3 300 120
TOTAL GENERAL	3 905	511	4 900 771	4 900 771

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	7 138			7 138
Constructions sur sol d'autrui	115 828	666		116 494
Installations générales agencements aménagements divers	456 028	57 705	0	513 733
Matériel de transport	53 093	9 662		62 755
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	68 148	4 021		72 169
TOTAL	693 097	72 054	0	765 151
TOTAL GENERAL	700 235	72 054	0	772 290

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol d'autrui	666				
Instal.générales agenc.aménag.divers	57 705				
Matériel de transport	9 662				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 021				
TOTAL	72 054				
TOTAL GENERAL	72 054				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	54 138		54 138		
TOTAL	54 138		54 138		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	510	500	510		500
Sur stocks et en cours	395 041	626 385	395 041		626 385
TOTAL	395 551	626 885	395 551		626 885
TOTAL GENERAL	449 689	626 885	449 689		626 885
Dont dotations et reprises d'exploitation financières		626 385 500	449 179 510		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	27 821	27 821	
Autres créances clients	4 310 590	4 310 590	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 086 476	2 086 476	
Groupe et associés	15 542 262	15 542 262	
Débiteurs divers	1 271 702	1 271 702	
Charges constatées d'avance	90 046	90 046	
TOTAL	23 328 897	23 328 897	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	4 685 449	4 685 449		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	609 037	359 722	249 314	
Emprunts et dettes financières divers	154	154		
Fournisseurs et comptes rattachés	16 821 521	16 821 521		
Personnel et comptes rattachés	216 344	216 344		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	361 007	361 007		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 263 956	1 263 956		
Autres impôts taxes et assimilés	69 557	69 557		
Groupe et associés	15 662 099	15 662 099		
Autres dettes	214 942	214 942		
Produits constatés d'avance	340 800	340 800		
TOTAL	40 244 866	39 995 552	249 314	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	378 455			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	200.0000	15 204			15 204

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments			Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	
FDC			360 000	360 000
Total			360 000	360 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	L	25 ans
Agencements et aménagements	L	8 ET 10 ans
Installations techniques		
Matériels et outillages		
Matériel de transport		
Matériel de bureau	L	3 ans
Mobilier	L	5 ET 10 ans
Logiciel	L	3 ET 5 ANS

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 264 268
Autres créances	540
Total	1 264 808

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	154
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 159 912
Dettes fiscales et sociales	396 926
Autres dettes	109
Total	11 557 101

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		90 046
Total		90 046
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		340 800
Total		340 800

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Créances clients et comptes rattachés		1 664 742	
Autres créances		15 138 101	
Emprunts et dettes financières diverses		15 308 378	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 850 057	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	12
Agents de maîtrise et techniciens	1
Employés	31
Total	44

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	609 191
Total	609 191

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Avals et cautions	18 306 400
Total (1)	18 306 400
(1) Dont concernant les filiales	18 306 400

Engagements donnés autorisés 54 694 068 €

Engagements donnés utilisés 18 306 400 €

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Avals cautions accordés	617 678
Total	617 678

Engagements reçus autorisés 8 177 654€
Engagements reçus utilisés 617 678 €

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	28 943
55 à 59 ans	6 à 10 ans	20 877
45 à 54 ans	11 à 20 ans	13 493
35 à 44 ans	21 à 30 ans	14 877
moins de 35 ans	plus de 30 ans	891
Engagement total		79 081

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 67 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible : 1 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 5,09 %

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SAS ANGELOTTI AMENAGEMENT DEVELOP	2 614 225	100.00	169 280
- EURL ANGELOTTI IMMOBILIER	30 076	100.00	15 676
- SAS SOLEIL D'OC AMENAGEMENT	916 358	100.00	183 385-
- SNC LES TERRASSES DE MILHAUD	38 982	88.00	37 982
- SAS LE CANIGOU	166 215	75.00	68 861
- SAS PORT ALIZES	78 917-	75.00	87 997
- SNC COLOMBIERS AMENAGEMENT	160 983	70.00	159 983
- SAS SAINT NAZAIRE AMENAGEMENT	278 689	64.00	328 928
- SAS GRAGNAGUE AMENAGEMENT	607 759	60.00	472 841
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- SAS AU DOMAINE DE L'OPERA	123 863	50.00	113 863
- SARL DESTER	17 842-	50.00	11 505-
- SARL FONCIERE DU LITTORAL	8 505	50.00	2 188-
- SAS MAS LOMBARD AMENAGEMENT	35 494	50.00	5 282-
- SASU ILA	17 770-	50.00	8 252-
- SAS EKO AMENAGEMENT	48 922-	50.00	4 731-
- SAS SAINT DREZERY AMENAGEMENT	222 054	50.00	211 054
- SAS AM	2 508 043	50.00	1 476 351
- SEP LES CIGALINES		50.00	502-
- SEP LE PECH DE LA CROUZETTE		50.00	431 812
- SNC PRAIRIE DE JONCAS	6 049-	50.00	7 049-
- SEP LES JARDINS DE NAIS		50.00	625-
- SEP LES COTEAUX DU LEVANT		50.00	4 754
- SNC SNC FONT VIEILLE	32 366-	50.00	33 366-
- SEP DE LA CLASTRE		50.00	6 647-
- SNC LES VIGNES	24 854	50.00	23 854
- SNC LE CLOS MARIE	4 801-	49.00	5 801-
- SARL DOMAINE DES GARRIGUES	439 260	45.00	27 302
- SCI LE 17	38 661-	40.00	48 661-
- SNC SNC PONT DE LA ROUQILLE	7 011-	40.00	7 111-
- SAS FONT VIVE	179 401	40.00	138 701
- SAS FONCIERE 66	1 164 666	37.50	1 005 933
- SAS POU DE LES COLOBRES	22 829-	37.50	7 563-
- SAS PEYRESTORTES AMENAGEMENT	247 770	37.50	106 272
- SNC LE MOULIN	585-	33.33	1 485-
- SARL MONTADY AMENAGEMENT	117 885	33.33	7 665
- SAS LES JARDINS DE SERIGNAN	612 874	33.33	470 525
- SNC ACTIPOLIS	2 142-	33.33	2 742-
- SAS CHATEAU LE THOU	109 278	33.33	6 342
- SAS PECH AURIOL	22 939	30.00	3 577-
- SAS LES BOIS DU RENARD	41 001	30.00	8 001
- SAS SALEILLES AMENAGEMENT	7 435	25.50	7 360-
- SAS BEL AMI	420 569	25.00	363 373
- SAS MONTAGNAC AMENAGEMENT	403 046	25.00	340 883
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

ANGELOTTI AMENAGEMENT

**Société par Actions Simplifiée
au capital de 3.040.800 euros**

Siège social : 180 rue de la Giniesse, 34500 BEZIERS

RCS BEZIERS 392 322 343

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

Exercice clos le 31 décembre 2018

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2018, l'activité de la Société a été la suivante :

Nous avons poursuivi la réalisation de l'objet social.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2018, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.



Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont de développer et poursuivre la réalisation de l'objet social.

PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L 225-129 du Code de commerce, nous vous indiquons qu'il n'existe pas de participation de salariés au capital de notre Société.

En conséquence, nous vous demanderons de bien vouloir vous prononcer sur le projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital effectuée dans les conditions de l'article L 443-5 du Code du travail.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Au 31 décembre 2018, notre société détient :

- 100 % du capital de la Société "Angelotti Immobilier", Société à Responsabilité Limitée au capital de mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 508 631 330.
- 100 % du capital de la Société "Soleil d'Oc Aménagement", Société par Actions Simplifiée au capital de trente sept mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 432 569 655.
- 33,33 % du capital de la Société "Domaine des Garrigues", Société à Responsabilité Limitée au capital de quarante cinq mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 442 626 800.
- 50 % du capital de la Société "Foncière du Littoral", Société à Responsabilité Limitée au capital de huit mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 443 985 536.
- 40 % du capital de la Société "Le 17", Société Civile de Construction Vente au capital de deux mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), Le Forum, avenue de la Voie Domitienne, n° 16-18, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 477 791 149.
- 25 % du capital de la Société "Montagnac Aménagement", Société par Actions Simplifiée au capital de quarante mille euros, dont le siège social est à



MONTPELLIER (Hérault), Parc Club du Millénaire, Bât 22, rue Henri Becquerel, n° 1025, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 481 599 249.

- 50 % du capital de la Société "Les Vignes", Société en Nom Collectif au capital de mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 490 827 003.

- 40 % du capital de la Société "Font Vive", Société par Actions Simplifiée au capital de trente sept mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 492 381 264.

- 32,50 % du capital de la Société "Actipolis", Société en Nom Collectif au capital de six cents euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 381 965 326.

- 30 % du capital de la Société "Pech Auriol", Société par Actions Simplifiées au capital de cent mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 498 330 414.

- 33,33 % du capital de la Société "Montady Aménagement", Société à Responsabilité Limitée au capital de cent mille deux cents euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 500 030 952.

- 25 % du capital de la Société "Bel Ami", Société par Actions Simplifiée au capital de mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 500 225 743.

- 33,33 % de la Société "Château le Thou", Société par Actions Simplifiée au capital de trente neuf mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), Le Forum, avenue de la Voie Domitienne, n° 16-18, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 501 658 561.

- 50 % de la Société "Mas Lombard Aménagement", Société par Actions Simplifiée au capital de cent quatre vingt mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 503 371 676.

- 33,33 % de la Société "Le Moulin", Société en Nom Collectif au capital de neuf cents euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 502 774 383.



- 60 % de la Société "Graguague Aménagement", Société par Actions Simplifiée au capital de vingt mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniresse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 527 633 382.

- 88 % de la Société "Les Terrasses de Milhaud", Société en Nom Collectif au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 534 068 721.

- 25,50 % de la Société "Saleilles Aménagement", Société par Actions Simplifiée au capital de dix mille euros, dont le siège social est à PERPIGNAN (Pyrénées Orientales), avenue Guynemer, n° 158, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PERPIGNAN sous le numéro 532 756 467.

- 100 % du capital de la Société "Angelotti Aménagement Développement", Société par Actions Simplifiée au capital de deux cent mille euros, dont le siège social est à PERPIGNAN (Pyrénées Orientales), avenue Guynemer, n° 158, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PERPIGNAN sous le numéro 532 320 405.

- 64 % du capital de la Société "Saint Nazaire Aménagement", Société par Actions Simplifiée au capital de dix mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniresse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 539 332 932.

- 50 % du capital de la Société "ILA", Société par Actions Simplifiée au capital de vingt mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniresse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 752 997 551.

- 30 % du capital de la Société "Les Bois du Renard", Société par Actions Simplifiée au capital de trente mille euros, dont le siège social est à MONTPELLIER (Hérault), Place Pierre Duhem, n° 111, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 539 356 428.

- 50 % du capital de la Société "Eko Aménagement", Société par Actions Simplifiée au capital de cinq mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniresse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 789 908 670.

- 50 % du capital de la Société "DESTER", Société à Responsabilité Limitée au capital de huit mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniresse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 448 068 775.

- 70 % du capital de la Société "Colombiers Aménagement", Société en Nom Collectif au capital de mille euros, dont le siège social est à BEZIERS



(Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 794 204 818.

- 33,33 % du capital de la Société "Les Jardins de Sérignan", Société par Actions Simplifiée au capital de soixante mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 790 554 794.

- 37,50 % du capital de la Société "Peyrestortes Aménagement", Société par Actions Simplifiée au capital de dix mille euros, dont le siège social est à PERPIGNAN (Pyrénées Orientales), avenue Georges Guynemer, n° 158, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PERPIGNAN sous le numéro 793 560 442.

- 75 % du capital de la Société "Port Alizés", Société par Actions Simplifiée au capital de vingt mille euros, dont le siège social est à PERPIGNAN (Pyrénées Orientales), avenue Georges Guynemer, n° 158, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PERPIGNAN sous le numéro 791 767 106.

- 50 % du capital de la Société "Saint Drezero Aménagement", Société par Actions simplifiée au capital de dix mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 799 760 525.

- 37,50 % du capital de la Société "Pou de Les Colobres", Société par Actions Simplifiée au capital de dix mille euros, dont le siège social est à MONTPELLIER (Hérault), Place Pierre Duhem, n° 111, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 801 942 962.

- 50 % du capital de la Société "AM", Société par Actions Simplifiée au capital de trente mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault) n rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 808 732 960.

- 37,50 % du capital de la Société "Foncière 66", Société par Actions Simplifiée au capital de dix mille euros, dont le siège social est à PERPIGNAN (Pyrénées Orientales), avenue Georges Guynemer, n° 158, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PERPIGNAN sous le numéro 808 231 799.

- 75 % du capital de la Société "Le Canigou", Société par Actions Simplifiée au capital de cinq mille euros, dont le siège social est à PERPIGNAN (Pyrénées Orientales), avenue Georges Guynemer, n° 158, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PERPIGNAN sous le numéro 797 769 445.

- 50 % du capital de la "SEP de la Clastre", dont le siège social est à MONTPELLIER (Hérault), rue des Trésoriers, n° 4, identifiée sous le numéro 504 280 850.



- 50 % du capital de la SEP "Les Cigalines", dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, identifiée sous le numéro 449 203 009.

- 50 % du capital de la SEP "Les Jardins de Naïs", dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, identifiée sous le numéro 477 562 144.

- 50 % du capital de la SEP "Les Coteaux du Levant", dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, identifiée sous le numéro 498 094 325.

- 50 % du capital de la SEP "Le Pech de la Crouzette", dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, identifiée sous le numéro 440 701 548.

- 50 % du capital de la Société "AU DOMAINE DE L'OPERA", Société par Actions Simplifiée au capital de dix mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 831 155 486.

- 50 % du capital de la Société "Le Clos Marie", Société en Nom Collectif au capital de mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 829 258 946.

Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 notre société a pris les participations suivantes:

- 50 % du capital de la Société "La Condamine", Société par Actions Simplifiée au capital de vingt mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 840 211 791,

- 50 % du capital de la Société "LES ALLEES DU PARC", Société par Actions Simplifiée au capital de vingt mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 841 464 837,

- 50 % du capital de la Société "PRAIRIE DE JONCAS", Société en Nom Collectif au capital de mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 835 322 595

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et



émises non réglées au 31 décembre 2018 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

Factures REÇUES non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu :

Nombre de factures hors délai (0 jour) : 1
 Nombre de factures hors délai (1 jour et plus) : 37
 Nombre de factures exclues: 0
 Montant total de factures exclues: 0 €

	0 j (indic)	01 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et (+)	Total hors délai
Montant total de factures concernées	798,00	131776,56	31464,79	100936,80	38089,11	302267,26
Pourcentage du montant total des achats	0,00%	0,28%	0,07%	0,21%	0,08%	0,64%

Factures EMISES non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu :

Nombre de factures hors délai (0 jour) : 0
 Nombre de factures hors délai (1 jour et plus) : 13
 Nombre de factures exclues: 0
 Montant total de factures exclues: 0 €

	0 j (indic)	01 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et (+)	Total hors délai
Montant total de factures concernées	0,00	0,00	125110,87	1499707,53	26929,18	1651747,58
Pourcentage du montant total des achats	0,00%	0,00%	0,25%	3,00%	0,05%	3,31%

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4, II du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant cumulés des factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

Factures REÇUES ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice:

Nombre de factures hors délai (0 jour) : 45
 Nombre de factures hors délai (1 jour et plus) : 16
 Nombre de factures exclues: 0
 Montant total de factures exclues: 0 €

	0 j (indic)	01 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et (+)	Total hors délai
Montant total de factures concernées	173430,48	121047,36	22183,20	30237,14	45,17	173512,87
Pourcentage du montant total des achats	0,37%	0,26%	0,05%	0,06%	0,00%	0,37%

Factures EMISES ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice:

Nombre de factures hors délai (0 jour) : 0

Nombre de factures hors délai (1 jour et plus) : 1

Nombre de factures exclues: 0

Montant total de factures exclues: 0 €

	0 j (indic)	01 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et (+)	Total hors délai
Montant total de factures concernées	163557,50	113891,75	31477,87	0,00	0,00	145369,62
Pourcentage du montant total des achats	0,33%	0,23%	0,06%	0,00%	0,00%	0,29%

PRÊTS CONSENTIS PAR LA SOCIÉTÉ

Conformément aux dispositions de l'article L. 511-6, 3 bis du Code monétaire et financier, nous vous indiquons le montant des prêts à moins de deux ans que notre Société a consentis à des sociétés avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant :

Néant.

ACTIVITE DU COMITE STRATEGIQUE

Nous vous précisons que le comité stratégique de la Société "Holding LPA", créé le 3 janvier 2010, a poursuivi son activité et s'est à nouveau réuni les 5 et 6 mars 2018 et 12 septembre 2018, afin de prendre position sur les orientations et décisions stratégiques du groupe.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à 25.832.436 euros contre 28.479.806 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -9,29%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 4.968.286 euros contre - 7.276.803 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 10.228.086 euros contre 6.318.289 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 61,88%.



Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 13.348.744 euros contre 7.365.426 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 81,23%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 212.129 euros contre 209.125 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 1,43%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 2.057.471 euros contre 1.935.845 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 6,28%.

Le montant des charges sociales s'élève à 971.286 euros contre 908.263 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 6,93%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 41 personnes contre 37 personnes à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation de 10,81%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 698.440 euros contre 531.588 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 31,38%.

Le montant des autres charges s'élève à 112.491 euros contre 277.555 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -59,47%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 27.628.646 euros contre 17.546.090 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 57,46%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 3.172.076 euros contre 3.656.913 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -13,25%.

Le montant du bénéfice attribué s'élève à 426.338 euros contre 408.079 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 4,47%.

Le montant de la perte supportée s'élève à 132.823 euros contre 46.002 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 188,73%.

Compte tenu d'un résultat financier de 2.362.736 euros (1.567.230 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 5.828.326 euros contre 5.586.220 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 4,33%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 2.745 euros contre -685 euros pour l'exercice précédent.

- d'un impôt sur les sociétés de 1.081.889 euros contre 1.356.454 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 4.749.183 euros contre un bénéfice de 4.229.081 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 12,29%.

Au 31 décembre 2018, le total du bilan de la Société s'élevait à 72.317.486 euros contre 63.469.864 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 13,93%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de quatre millions sept cent quarante neuf mille cent quatre vingt trois euros (4.749.183 €).

- Dividendes,
Quatre millions sept cent quarante neuf mille cent quatre vingt trois euros,
ci-----4.749.183 €

Total -----4.749.183 €

Les modalités de mise en paiement du dividende seront fixées par la présidence.

Nous vous informons que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 15.618,20 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 4.733.564,80 euros.

Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés



aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2015 : 1.132.649,00 euros, soit 74,50 euros par titre.

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 3.724,84 euros.

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 1.128.924,16 euros.

Exercice clos le 31 décembre 2016 : 1.051.665,00 euros, soit 69,17 euros par titre.

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 3.458,51 euros.

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 1.048.206,49 euros.

Exercice clos le 31 décembre 2017 : 4.229.081,00 euros, soit 278,16 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 13.907,79 euros.

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 4.215.173,21 euros.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de trente cinq mille sept cent quatre vingt onze euros (35.791 €).

Nous vous communiquons, conformément aux dispositions de l'article 223 quinquies du Code général des impôts, les chiffres globaux relatifs aux dépenses visées à l'article 39, 5 dudit code.

Tableau des résultats

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues au cours de l'exercice écoulé.



Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes

Les mandats de la Société "A2H Audit - Hardtmeyer-Huc", Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Olivier HUC, Commissaire aux Comptes suppléant, arrivent à expiration à l'issue de la présente consultation.

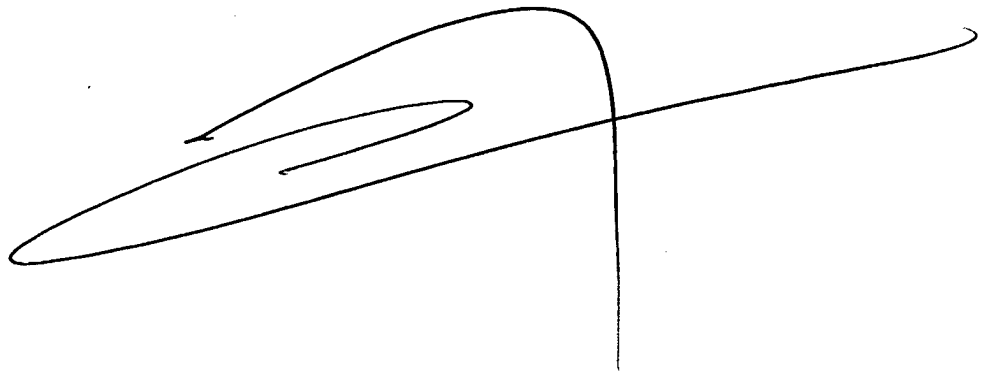
En application des dispositions de l'article L. 823-1, I, alinéa 2 du Code de commerce modifié par la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016, la désignation d'un commissaire aux comptes suppléant ne s'impose que si le commissaire aux comptes est une personne physique ou une société unipersonnelle.

Nous vous proposons en conséquence de renouveler le mandat de la Société "A2H Audit - Hardtmeyer-Huc" pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, et de prendre acte que la Société n'est plus tenue de procéder à la désignation d'un Commissaire aux Comptes suppléant.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

La Société "Holding LPA"
Présidente

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

L'an deux mille dix neuf,
Le vingt six juin,
A dix huit heures,

Les associés de la Société "Angelotti Aménagement", Société par Actions Simplifiée au capital de trois millions quarante mille huit cents euros (3.040.800 €), divisé en quinze mille deux cent quatre (15.204) actions de deux cents euros (200 €) chacune, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 392 322 343, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation du président.

Sont présents :

- La Société "Holding LPA",
Représentée par Monsieur Louis-Pierre ANGELOTTI, son président,
Propriétaire de quinze mille cent cinquante quatre actions, ci ---- 15.154 actions

- Monsieur Louis-Pierre ANGELOTTI,
Propriétaire de cinquante actions, ci ----- 50 actions

Total ----- 15.204 actions

L'Assemblée est présidée par Monsieur Louis-Pierre ANGELOTTI, en sa qualité de Président de la Société "Holding LPA", Présidente de la Société.

La Société "A2H Audit - Hardtmeyer-Huc", Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoquée, est excusée.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- l'avis de réception et une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,

- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2018,



- le rapport de gestion de la Présidente,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion de la Présidente,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2018 et quitus à la Présidente,
- Approbation des charges non déductibles fiscalement,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes,
- Etat de l'actionnariat salarié,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion de la Présidente et les rapports du Commissaire aux Comptes.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :



PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la Présidente et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne à la Présidente quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de trente cinq mille sept cent quatre vingt onze euros (35.791 €).

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité
des voix des associés.**

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à quatre millions sept cent quarante neuf mille cent quatre vingt trois euros (4.749.183 €) de la manière suivante :

- Dividendes,	
Quatre millions sept cent quarante neuf mille cent quatre vingt trois euros,	
ci-----	4.749.183 €
 Total -----	 4.749.183 €

Les modalités de mise en paiement du dividende seront fixées par la présidence.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité



de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 15.618,20 euros,

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 4.733.564,80 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2015 : 1.132.649,00 euros, soit 74,50 euros par titre.

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 3.724,84 euros.

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 1.128.924,16 euros.

Exercice clos le 31 décembre 2016 : 1.051.665,00 euros, soit 69,17 euros par titre.

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 3.458,51 euros.

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 1.048.206,49 euros.

Exercice clos le 31 décembre 2017 : 4.229.081,00 euros, soit 278,16 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 13.907,79 euros.

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 4.215.173,21 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.



TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote pour la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des autres associés.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte que le comité stratégique de la Société "Holding LPA", créé le 3 janvier 2010, a poursuivi son activité et s'est à nouveau réuni les 5 et 6 mars 2018 et 12 septembre 2018, afin de prendre position sur les orientations et décisions stratégiques du groupe.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CINQUIEME RÉSOLUTION

Les mandats de la Société "A2H Audit - Hardtmeyer-Huc", Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Olivier HUC, Commissaire aux Comptes suppléant, étant arrivés à expiration, l'Assemblée Générale :

- décide de renouveler la Société "A2H Audit - Hardtmeyer-Huc" dans ses fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos 31 décembre 2024,

- prend acte que la Société n'est plus tenue de procéder à la désignation d'un Commissaire aux Comptes suppléant, en application des dispositions de l'article L. 823-1, I, alinéa 2 du Code de commerce modifié par la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

SIXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du président, décide, dans le cadre de la consultation périodique des associés prévue par l'article



L 225-129-6 alinéa du Code de Commerce, de proposer une ouverture du capital aux salariés.

Cette résolution est rejetée à l'unanimité des voix des associés.

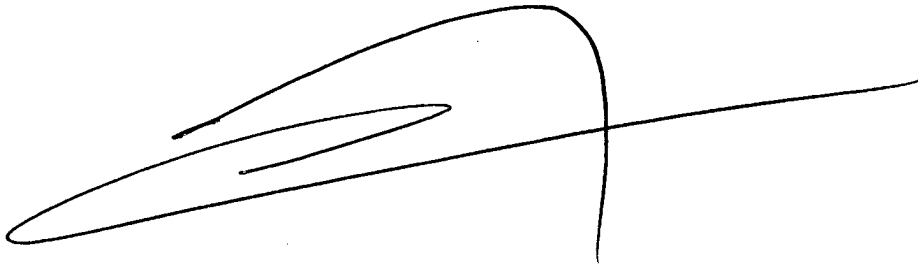
SEPTIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et les associés ou leur mandataire.

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several sweeping, interconnected strokes.